

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 29 DEC 2017

N°2017 ^{17.1415} /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Des concours professionnels de recrutement de pharmaciens généralistes pour des formations spécialisées, session 2017, sont ouverts pour complément d'effectif le dimanche 21 janvier 2018, dans le centre unique de Ouagadougou.

Le nombre de postes est de quinze (15) et est reparti comme suit :

N° d'ordre	Intitulé du concours	Postes	Lieu de formation
1.	Toxicologie clinique et d'urgence	2	Burkina Faso
2.	Pharmacie hospitalière	2	Burkina Faso
3.	Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé	1	Burkina Faso
4.	Assurance qualité et contrôle de qualité des produits de santé et des aliments de santé	1	Burkina Faso
5.	Pharmacologie clinique	2	Burkina Faso
6.	Pharmacie clinique	2	Burkina Faso
7.	Règlementation pharmaceutique	2	Burkina Faso
8.	Biologie clinique	2	Burkina Faso
9.	Inspection pharmaceutique	1	Sénégal
10.	TOTAL	15	Burkina Faso

A- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature à ces concours, les pharmaciens généralistes de la catégorie P échelle C titularisés, en activité ou en détachement, âgés de quarante-sept (47) ans au plus au 31 décembre 2017.

Les pharmaciens généralistes de la catégorie P échelle C intégrés en 2016 et dispensés du SND peuvent également faire acte de candidature.

Les médecins généralistes remplissant les conditions exigées peuvent prendre part au concours pour la spécialisation en biologie clinique.

Les agents intégrés dans la Fonction publique dans d'autres emplois ou déjà en formation dans une université ou une école de formation professionnelle ne sont pas concernés par le présent concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

